

DE BOUCHE À OREILLE

Mars 2018 N°209



actus & informations municipales de Saint-Marcel ~ Eure
Ensemble, oeuvrons pour un monde de joie, de partage et de solidarité

St Marcel



BIENTÔT LE HAUT DÉBIT

NOUVELLES TECHNOLOGIES
P.4 À 5

VIE COMMUNALE
P.6 À 10

AGENDA
P.11 À 16



UN HIVER GLACIAL

Crues de la Seine, neige, verglas, froid...
Saint-Marcel connaît un hiver rigoureux



Gérard Volpatti
Maire de Saint-Marcel

Mairie de Saint-Marcel (27950)
55 route de Chambray
02.32.64.32.50
ville.st.marcel@ville-saint-marcel27.fr

Encore plus d'infos sur
www.saint-marcel27.fr

Suivez-nous sur Facebook
«Mairie Saint Marcel 27»

De Bouche à Oreille, Mensuel Municipal de la Ville de Saint-Marcel

Directeur de la publication : Gérard Volpatti
Rédaction, mise en page, photos et corrections : Mairie de Saint-Marcel, service communication, Armelle Dewulf
Impression : Imprimerie Gabel. Tirage : 2.800 exemplaires, papier recyclé

De Bouche à Oreille est distribué gratuitement tous les mois (sauf juillet et août) dans tous les foyers de la Ville, par les conseillers municipaux et les bénévoles de la commune.
Si vous ne recevez pas la publication, merci d'en informer le service communication de la mairie au 02.32.64.32.50 ou ville.st.marcel@ville-saint-marcel27.fr

Dépôt légal à parution

Reproduction interdite sauf accord de la mairie



Catastrophe naturelle

Je tiens tout d'abord à vous remercier de l'excellent accueil que vous avez réservé à nos agents recenseurs. Les résultats sont en cours d'analyse par l'INSEE, nous ne manquerons pas de vous communiquer le nombre d'habitants de notre Commune.

En ce début d'année difficile, nous avons le devoir d'espérer des jours meilleurs. Le gouvernement a annoncé mercredi 14 février que 275 communes sont reconnues en état de catastrophe naturelle à la suite des inondations ayant affecté plusieurs régions fin janvier, à cause de la crue de la Seine et de ses affluents. Saint-Marcel rejoint ce tableau. Les marcellois touchés par les crues pourront être indemnisés. Nos pensées les accompagnent.

Je tiens d'ailleurs à remercier et à féliciter l'ensemble des agents, habitants et élus qui ont oeuvré pendant ces intempéries mais également lorsque la neige s'est invitée à la fête. La solidarité est au coeur du bien-vivre...

L'horizon s'éclaircit, et particulièrement celui de Saint-Marcel. Tant attendu, le très haut débit arrivera prochainement chez nous. Les premiers travaux commencent d'ailleurs dès ce mois-ci. Bien sûr, il faudra encore attendre un peu pour pouvoir en profiter, mais force est de constater que le dossier avance enfin.

Aussi, essayons de nous réjouir et de profiter des bons moments. J'aurai en ce sens le plaisir de vous accueillir le 24 mars prochain à la salle du Violet pour notre traditionnelle soirée costumée mais également le dimanche 8 avril pour les foulées André Heute. Pensez à vous inscrire !

Bonne lecture.

Sincèrement, Gérard Volpatti

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Début des travaux pour le haut et le très haut débit

**Pour vous aider à y voir plus clair**

Le site internet d'Eure Normandie Numérique est désormais en ligne : www.eurenormandienumerique.fr

N'hésitez pas à aller le consulter ! Une carte interactive est présente en page d'accueil ; elle vous permettra de connaître la technologie et la date d'activation de déploiement pour votre logement.

99 % du territoire de Seine Normandie Agglomération (SNA) sera couvert par le haut débit à l'horizon 2020.

Trois scénarii de déploiement avaient été proposés par Eure Numérique aux maires de SNA. Les élus ont finalement choisi le plus ambitieux pour offrir à un maximum de foyers et d'entreprises une connexion haut débit dans un délai réduit. Ainsi dès 2020, 99,18% des logements et entreprises de SNA accéderont à des débits compris entre 8 et 100Mbit/s et 81% bénéficieront d'une connexion 100% fibre optique (100Mbit/s).

Ce scénario retenu par SNA représente un investissement de 24,18 millions d'euros qui sera financé à hauteur de 7,43M€ par l'Etat (32%), 5,21M€ par le Département de l'Eure (22%), 5,65M€ par la région Normandie (23%) et 5,67 M€ par SNA (23%). Si la participation de SNA reste importante, elle est réduite par rapport au précédent projet de déploiement dans lequel elle s'élevait à 8,82M€ pour une couverture de seulement 71%.

A Saint-Marcel, on se prépare d'ores-et-déjà à recevoir la fibre. Ainsi, les premières interventions débutent dès les mois de mars et avril : relevés de chambres ou d'ouvrages existants, aiguillage du réseau et tirage de câbles.

Les rues suivantes sont les premières à être impactées (à noter que des restrictions ponctuelles de la chaussée seront mises en place par la société SOGRETEL) : Rues des Ballangeants, du Canet, de Hautville, Roger Poullain, Sente Bourdon, du Tilleul, du Courcey, de la Briqueterie, des Oucques, Jean Moulin,

Sente Bonvallet, de la Croisette, des Chardonnerets, des Clairs Matins, de la Croix de Normandie, des Maraichers, Grégoire, du Général Leclerc, du Rouy, de la Quesvruie, de Chambray, Georges Hermand, Rampe de l'Eglise, Saint Martin, Place de l'Eglise, de la Fosse Rouge, Sente des Guimbets, du Cailloutin, des Primevères, Chemin de la Grace, Chemins de Réanville et du Gavouet.

De nouvelles armoires seront également mises en place : rues des Prés, Roger Poullain, du Général Leclerc et de Montigny.

Demain, tous vooties !

Objectif 100 % des marcelloises et marcellois vooties ! Depuis fin janvier, la Municipalité s'est dotée d'une application participative «VOOTER». Ce projet, novateur pour la commune, vise avant tout à vous donner la parole sur les sujets qui vous concernent, afin d'impulser une véritable dynamique de co-construction de l'avenir de Saint-Marcel, avec pour ambition de renforcer le dialogue entre élus et habitants, d'associer les citoyens à la prise de décision sur les sujets qui les concernent, et de les informer plus facilement sur les enjeux de la commune.

Une première consultation «test» a déjà permis de rassembler une centaine de foyers. Ainsi, nous avons pu commencer à mesurer votre implication et vos souhaits concernant les prochains sujets que nous pourrions aborder ensemble.

Aux questions « tests », vous avez été 28% intéressés par l'urbanisme et la voirie, 17% par le commerce, les animations, mais aussi l'environnement. La mobilité,

le transport ainsi que la jeunesse se positionnent juste après. Nous avons pris acte de vos préférences. Cependant, ces sujets nécessitent un travail en amont afin de pouvoir vous interroger sur ces rubriques. C'est pourquoi nous les traiterons dans les mois à venir.

Aussi, afin que chacun puisse prendre le temps de «s'approprier» l'outil, une nouvelle consultation portant sur nos réseaux de communication vous est actuellement proposée. N'hésitez pas, franchissez le cap et créez votre compte VOOTER ! C'est grâce à votre implication que cet outil pourra évoluer.

L'outil se décline sous forme d'application mobile, téléchargeable gratuitement sur iOS et Android. Pour les personnes ne disposant pas de smartphone ou de tablette, il est également possible de participer via un site web dédié. Après création d'un

compte personnel, l'utilisateur est invité à rentrer le code de sa ville, ou à se géolocaliser, pour accéder aux consultations mises en ligne par la Municipalité.

RETOUR EN IMAGES...

Commerces



- 1/ Changement d'enseigne pour La Pataterie, rue Louis Blériot, qui devient Le Loft
 2/ Ouverture de «Je vends votre auto.com», 18 route de Rouen

Attention, travaux



La dernière tranche des travaux de réfection de la route de Chambray démarre dès le 12 mars. La zone de travaux se situera entre la rue des Moulins et la rue du Soleil et la durée du chantier est estimée à un mois et demi.

Celui-ci comprend : réalisation de trottoirs en béton désactivé, plateau surélevé au niveau du carrefour Chambray/Blanchards/Montigny, création de places de stationnement ainsi que d'une zone 30, mise en conformité des arrêts-bus.

La rue sera BARRÉE durant les travaux ; une déviation sera mise en place par les Boulevards des Blanchards et de Gaulle.

Loto à la Pommeraie



Offert et mis en oeuvre par le Club des Retraités aux résidents de la Pommeraie, le loto du 19 février a fait de nombreux heureux.

Il n'est pas rare en effet que les associations locales, en collaboration avec le CCAS, partagent leurs activités, passions, etc... avec les résidents. Dernièrement, le club des arts plastiques proposait des après-midis créatifs.

La journée s'est terminée autour d'une crêpes-party.

BRÈVE DE CONSEIL : DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2018

Le budget primitif 2018 sera voté au conseil municipal du 28 mars. Le débat d'orientations budgétaires, première étape avant le vote du budget primitif, a eu lieu lors de la séance du vendredi 9 février.

Obligatoire dans les communes de plus de 3500 habitants, le débat d'orientations budgétaires (DOB) doit se dérouler dans les deux mois qui précèdent le vote du budget primitif. Il permet d'informer l'assemblée sur la situation financière de la collectivité et de présenter les grandes orientations pour l'année à venir.

Les priorités 2018 sont de stabiliser les taux de la fiscalité locale et de contenir les dépenses de fonctionnement pour donner la priorité à l'investissement, notamment en termes de travaux de voirie. Suite à l'augmentation de 2017, il n'est pas prévu, à ce jour, d'augmenter les taux d'imposition pour 2018.

Les dépenses de fonctionnement continueront à faire l'objet d'un examen minutieux et rigoureux. Des choix devront être opérés pour veiller au maintien

de l'équilibre budgétaire, et donc aux capacités de (auto)financement des actions de service public que la commune souhaite porter et développer. La commune doit toujours veiller à rationaliser ses dépenses de fonctionnement pour contenir le manque à gagner lié à la baisse des dotations et à la faible dynamique des recettes.

Du fait des résultats 2017 (épargne dégagée en section de fonctionnement), de la diminution du montant du remboursement du capital de la dette, le montant des investissements 2018 devrait être supérieur à ceux de 2017 et la priorité sera donnée à la réfection des voiries dont l'état est vieillissant. Une mission d'audit sera réalisée au cours du 1^{er} trimestre pour analyser l'état de la couche de roulement de l'ensemble de la voirie communale et ainsi définir un programme pluriannuel d'intervention.

Plus d'informations dans notre prochain BAO «spécial budget 2018».

Savoir réagir à l'alerte

lors d'une crise majeure

Le signal national d'alerte

son montant et descendant, émis par les sirènes

L'alerte : 3 séquences d'1 minute et 41 secondes, séparées par un silence

Fin de l'alerte : son continu de 30 secondes

Les essais mensuels : 1 séquence d'1 minute et 41 secondes tous les 1^{ers} mercredis du mois

Être acteur de sa sécurité

Sachez réagir

- > À quels risques êtes vous exposés ?
- > Reconnaissez-vous le signal national d'alerte ?
- > Connaissez-vous les comportements réflexes de sauvegarde ?
- > Confinement ou évacuation : comment choisir ?

Respectez les consignes
Les autorités vous indiqueront comment vous mettre en sécurité.

Pour se protéger des risques, il faut les connaître. Renseignez-vous en mairie ou en préfecture.
Ou sur : www.risques.gouv.fr
www.interieur.gouv.fr
www.prim.net

L'alerte : un danger imminent ou en cours

- > Réagissez immédiatement
- > Adoptez les **comportements réflexes de sauvegarde**

Mettez-vous en sécurité
Rejoignez sans délai un bâtiment.

Tenez-vous informés
Respectez les consignes diffusées sur France Bleu, France Info, autres radios locales ou France Télévisions.

Restez en sécurité
N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils y sont protégés par leurs enseignants.

Ne téléphonez qu'en cas d'urgence vitale

A proximité d'un barrage hydraulique, si vous entendez le signal national d'alerte ou le signal spécifique « corne de brume », rejoignez sans délai un lieu en hauteur.

Être citoyen, c'est agir.
Vous aussi, soyez prêts.

Attention, la sirène de la mairie retentit désormais à nouveau tous les premiers mercredis du mois.



LE CARNET

Naissance :

Léana et Louise PICHOU, Raphaël VILPOUX

Décès :

Emmanuel ROMAN, Michel PROVOOST, Raymonde FASSEL née STICKER, Dominique BERRY, Robert MACHUETTE, Carmen LOUART née LHERBIER, Roger LAGIER, Sébastien MICHEL

LAMPADAIRE DÉFECTUEUX QUE FAIRE ?

Si vous constatez qu'une lumière de lampadaire clignote, reste toujours allumée ou ne fonctionne plus, appelez-nous au 02.32.64.32.50 ou adressez-nous un mail pour signaler l'endroit et le type de problème. Pensez à noter le numéro inscrit sur le lampadaire ou, à défaut, l'adresse de l'habitation la plus proche.

POUR L'ACHAT D'UNE PREMIÈRE VOITURE, LE DÉPARTEMENT EXPÉRIMENTE LE PRÊT À TAUX ZÉRO

S'il existe de nombreux dispositifs en faveur du financement du permis de conduire, rien n'était à ce jour prévu pour aider à l'acquisition du premier véhicule.

C'est pourquoi le Département lance un dispositif de prêts à taux zéro pour l'achat du premier véhicule. En tout ce sont 3000 prêts à taux zéro d'un montant de 3000 € qui sont proposés depuis le 1er janvier 2018. Ce dispositif n'est pas soumis à des conditions de ressources et s'appuie sur le réseau bancaire.

L'éligibilité suppose cinq conditions :

- être âgé(e) entre 18 et 25 ans ;
- avoir obtenu le permis de conduire (permis B) au cours des six mois qui précèdent la demande ;
- s'engager à acquérir un véhicule avec une étiquette énergie/CO2 A ou B ;
- résider dans l'Eure ;
- faire parvenir sa demande parmi les 3 000 premières (la demande doit être faite en ligne vosaides.eure.fr).

CETTE PUBLICITÉ
N'A AUCUN INTÉRÊT.



LE DÉPARTEMENT
PROPOSE AUX 18/25 ANS
3000 PRÊTS AUTO...
SANS INTÉRÊT !



Demandez votre Prêt à 0% sur
VosAides.Eure.fr

CONTACTEZ LA MAIRIE

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Le samedi, de 9h30 à 12h (fermée le samedi en juillet et août).

Tél. 02.32.64.32.50

Fax : 02.32.51.40.81

Web : www.saint-marcel27.fr

E-mail : ville.st.marcel@ville-saint-marcel27.fr

NUMÉROS D'URGENCE

Service des eaux/Assainissement : 0.800.877.915

Maire-Adjoint de permanence : 06.83.82.10.03

Police Municipale : 06.83.82.10.06

Ordures ménagères (n° vert) : 0800.508.104

Urgence sécurité gaz : 0.800.47.33.33

(appel gratuit depuis un poste fixe)

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

RENTREE SCOLAIRE 2018 – 2019

MATERNELLE : TOUS LES ENFANTS NÉS EN 2015

ELEMENTAIRE : LES ENFANTS QUI ENTRERONT AU COURS PRÉPARATOIRE (CP) EN SEPTEMBRE 2018

Les inscriptions scolaires se déroulent en deux temps :

1/ A LA MAIRIE DE SAINT-MARCEL -55, route de Chambray :

A. Prendre un dossier d'inscription auprès des hôtesse d'accueil de la Mairie (du lundi au vendredi horaires : 8h30-12h / 13h30-17h30)

B. Vous présenter en Mairie à partir du 12 mars avec ce dossier dûment rempli et les pièces ORIGINALES demandées, les lundis ou mercredis de 8H30 à 11H45 & de 13H30 à 17H15, pour inscription auprès du service scolaire : Livret de famille, Carnet de santé ou certificat de vaccinations à jour, Ordonnance du Tribunal pour les parents séparés, Justificatif de domicile récent (bail, facture EDF, facture eau, impôt)

Après contrôle du dossier administratif, une autorisation d'inscrire votre enfant vous sera délivrée, ainsi qu'une proposition de rendez-vous pour rencontrer la Directrice de l'école.

2/ AUX ECOLES RUE JULES FERRY

Conformément au rendez-vous fixé par le service des affaires scolaires, vous devrez vous présenter au bureau de la Directrice (avec votre enfant pour la maternelle), pour valider son inscription.

Se munir des documents cités ci-dessus,

Apporter l'autorisation d'inscrire délivrée par le service scolaire de la Mairie.

ATTENTION : Tout dossier incomplet sera refusé et ne pourra faire l'objet d'une inscription scolaire.

Pour tous renseignements complémentaires :
- services scolaire & périscolaire au 02.32.64.32.50

INSCRIVEZ-VOUS POUR LE STAGE DU BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR

Seine Normandie Agglomération organise deux stages BAFA à l'accueil de loisirs des Tourelles (rue Ogereau à Vernon) en avril :

> Stage BAFA de base : du 27 avril au 5 mai 2018

Tarif : 370€ en demi-pension

> Stage Perfectionnement : du 27 avril au 3 mai 2018

Thème : «activités scientifiques et activité pour tous»

Tarif : 325€ en demi-pension

Les Trois étapes de formation du BAFA

> La session de formation générale : la session générale se déroule sur une période de 8 jours.

> Le stage pratique : vous devez effectuer votre stage pratique d'au moins 14 jours effectifs en accueil collectif de mineurs (centres de vacances, accueils de loisirs, accueils de scoutisme...)

> La session d'approfondissement : dernière étape du parcours de formation, la session d'approfondissement (6 jours) permet d'intensifier les aptitudes à exercer la fonction d'animateur et d'aborder une thématique spécifique d'activité.

Plus d'infos :
- Service Jeunesse SNA - 12 rue de la Mare à Jouy 27120 Douains



ZOOM SUR...

la vie des clubs et assos



+ d'infos

SERVICE SPORTS ET ASSOCIATIONS

Espace Saint-Exupéry

Rue Jules Ferry

02.32.54.90.88

association@ville-saint-marcel27.fr

XV^{ème} Salon du Vin et de la Gastronomie

VERNON/ST-MARCEL

3 et 4 MARS

Salle du Virolet (St-Marcel)

Restauration sur place

Entrée libre

SAINT -MARCEL JUDO**Deux nouvelles ceintures noires au club !!!**

Le bureau du club de JUDO de Saint-Marcel et les professeurs ont le plaisir de commencer l'année en remettant 2 nouvelles ceintures noires à deux de leurs jeunes élèves. En effet, Pierre FRANCESCHINA et Colin PARIS ont réussi les trois tests (katas, combats et arbitrage), nécessaires à la réussite de cette étape marquante qu'est la ceinture noire. Les familles des récipiendaires ont offert un pot de l'amitié pour fêter la remise du diplôme et d'une ceinture noire offerte par le club.



Pierre et Colin avec une partie du cours adulte

**ACCES RECHERCHE DES BÉNÉVOLES**

L'association ACCES, ACCompagnement et Entraide Scolaires, intervient en primaire et au collège Léonard de Vinci pour aider les élèves à faire leurs devoirs.

L'activité a lieu 1 à 2 fois par semaine, à raison d'une heure par séance, après les cours et dans les établissements concernés. Les besoins importants nécessitent la présence de nombreux bénévoles.

Si vous êtes intéressé(e) et motivé(e) par cette action vous pouvez contacter Nicole Mary, Présidente, au 06 62 44 28 30 ou Mireille Legrand-Delpech, Secrétaire, au 06 77 55 17 36.

ÉVÈNEMENT

Les foulées approchent

Les foulées André Heute auront lieu le dimanche 8 avril, départ du COSEC à 10 heures.

Les inscriptions sont à adresser au service des sports avant le 24 mars accompagnées de votre chèque de participation libellé à l'ordre du Trésor public.

Vous pouvez également vous inscrire en ligne sur www.topchrono.biz

Les inscriptions sur place seront possibles à partir de 8 heures, sur présentation d'une licence de sport 2017/2018 uniquement pour les licences FFA ou d'un certificat médical. Elles seront alors majorées.

Gratuit pour les minimes et cadets sur le 5 km.

Toute inscription est ferme et définitive et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit.

Parcours

Circuit non mesuré.

Départ et arrivée : Complexe sportif COSEC-18 rue de Barrière à Saint Marcel : 5 et 10 km dès 10h

Dossards

Retrait sur la zone de départ, à partir de 8 h.

Classements et récompenses

A partir de 11h30. Souvenir à tous les arrivants, récompenses aux premiers, lots tirés au sort. Les prix seront distribués lors de la remise des prix uniquement aux coureurs présents.

Bulletin d'inscription Inscription en direct sur Topchrono.biz https://www.topchrono.biz avant le 24 mars 2017 Foulées André Heute de Saint Marcel Dimanche 8 avril 2018	
Cocher la course choisie → 5km <input checked="" type="radio"/> 10 km <input type="radio"/>	
Nom :	Prénom :
Année de naissance :	Sexe (M/F) : ou Caté :
Club :	
Licencié FFA - N° de licence FFA 2017/2018 :	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Pour les coureurs non-licenciés FFA : un CERTIFICAT MEDICAL de moins d'un an (ou sa photocopie) prévu au règlement. Pour les coureurs licenciés FFA: le numéro de la licence (saison 2017-2018) qu'ils devront présenter lors du retrait du dossard. Pour les mineurs : une autorisation parentale + certificat médical ou licence FFA. Montant des frais d'engagement : - 7 euros si préinscription sur le site avant le 24 mars 2018, et 10 € sur place - 4 euros si préinscription en ligne pour les 16/18 ans avant le 24/03/18, puis 5 € sur place - Gratuit pour les moins de 16 ans.	
Signature	Réservé organisateur

Vous souhaitez devenir signaleur ?

Pour mener à bien le déroulement de cette manifestation, la mairie sollicite l'aide de toute personne volontaire pour effectuer, le dimanche 8 avril de 9h30 à 11h30, une surveillance en tant que signaleur sur le parcours de la course. Pour accomplir cette tâche et garantir la sécurité des coureurs, il faut impérativement être âgé au minimum de 18 ans et être titulaire d'un permis de conduire.

Si vous êtes intéressé(e), merci de vous faire connaître avant le 19 mars (nous préciser votre numéro de permis de conduire, date et lieu de délivrance ainsi que votre date de naissance).

SERVICE SPORTS ET ASSOCIATIONS

Espace Saint-Exupéry Rue Jules Ferry 02.32.54.90.88 association@ville-saint-marcel27.fr

VIE MUNICIPALE

Soirée costumée

Samedi 24 mars à 19h, salle du Virolet.

Repas couscous, soirée dansante.
Inscription obligatoire avant le 15 mars.

Conseil municipal

Mercredi 28 mars à 20h30.
Séance publique, en mairie.



TALENTS DE FEMMES

Salon

L'association Avie27 organise, pour la journée des droits des femmes le 11 Mars, de 10h à 18h, un salon « Talents de Femmes » avec des thérapeutes et créatrices, féminines uniquement.

Venez découvrir nos professionnelles : sophrologue, esthéticienne, réflexologie plantaire, création de bougies, savons, accessoires bébé... Démonstrations sur place, entrée Gratuite

Salle Marigny - Mairie de St Marcel



SOIRÉE COSTUMÉE DU 24 MARS

A retourner avant le 15 mars à :
Mairie de Saint-Marcel / Service Communication

Coordonnées :

Mme, M. : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Nombre de participants :

_____ adultes x 15 €uros

_____ ados de 10 à 18 ans x 10 €uros

_____ enfants de moins de 10 ans (gratuit)

TOTAL : _____ €uros

(chèques à libeller à l'ordre du Trésor Public)

Vos instructions pour le placement à table :

SENIORS

Repas à thème Pom-meraié

Mercredi 14 mars

Tartiflette/Poire Belle Hélène

Prix du repas : 14.50 euros, chèque à l'ordre du Trésor Public.

Pensez dès à présent à réserver votre place pour notre blanquette de veau à l'ancienne, mercredi 18 avril.

Concours de belote

Mardi 6 mars

Le club des retraités organise son concours mensuel, espace Saint-Exupéry. Ouverture des portes à 13h30.

SPORTS

Tennis de table

Matches 1/8 finale Coupe E le 13/03, D3-D1S le 23/03, 1/4 finale Coupe le 27 mars, 20h, salle de jeux des écoles.

Basket

Championnats les 11 et 18 mars de 8h à 13h, championnats jeunes le 24 mars de 13h à 18h, COSEC.

Boules Lyonnaises

Concours les 3 et 24 mars, complexe Léo Lagrange.

SMV Hand Ball

Matches les 16 mars à 20h30 vs JS Cherbourg HB et 30 mars à 20h30 vs US Créteil HB, salle du Grévarin (Vernon).

SALON DES CRÉATEURS
4^E ÉDITION
Arts Plastiques Saint Marcel

10 et 11 Mars
Entrée libre 10H à 18H
10 rue du Virolet
SAINT MARCEL

APSM | E. Leclerc VERNON | LE GÉANT DES BEAUX-ARTS | Bleu

Pétanque

Concours seniors en tripléte toutes catégories le 10/03 et Challenge Marcel Villette le 28 mars, complexe Léo Lagrange.

Nuit de l'eau

Votre club de natation LA LIGNE D'EAU organise LA NUIT DE L'EAU, le samedi 17 mars de 17h à 22h, à l'Espace Nautique de la Grande Garenne, avec le soutien du comité local UNICEF.

Cet événement est organisé au niveau national par la Fédération Française de Natation et l'UNICEF afin de fournir un accès à l'eau potable pour les enfants d'Haïti. Plus de renseignement sur l'opération nationale sur www.lanuitdeleau.com.

2 € seront reversés à l'Unicef sur chaque entrée : Venez le plus nombreux possible.

LOISIRS

Salon des créateurs

Les 10 et 11 mars, l'Association des Arts Plastiques organise son 4^{ème} Salon des Créateurs dans la Salle du Virolet de 10h à 18h.

De nombreux exposants vous proposeront leurs créations et feront des démonstrations de peinture, mosaïque, dentelle, céramique... Vous pourrez également participer à des initiations à l'art floral et la peinture sur tissu.

Renseignements au 06 17 90 20 07

ou sur artsplastiques27@gmail.com

Entrée gratuite. Restauration sur place.

Stage d'initiation au sauvetage et secours aquatique

Si vos enfants aiment tout particulièrement l'eau, se dépenser et nager, c'est le moment de leur faire découvrir une autre discipline aquatique très tendance ! Ce stage d'initiation, prévu du 5 au 9 mars, s'adresse aux enfants à partir de 8 ans. L'objectif est de découvrir le sauvetage et le secours aquatique de manière ludique. Les séances seront encadrées par des éducateurs sportifs et des secouristes agréés.

Renseignements, espace nautique de la Grande Garenne, 02.32.64.52.90 (25 €uros).

CENTRE CULTUREL

1 rue Jules Ferry

02.32.64.34.64

www.centreculturelguygambu.fr



Nana Mouskouri

Jeudi 22 mars à 20h30

Forever Young Tour, un nouveau voyage, un retour aux sources en forme de jouvence. Ni les rêves ni les chansons ne se fanent. Bulles d'éternité, les chansons sont nos souvenirs, la bande son de nos vies. Nana Mouskouri prête son souffle à leurs créateurs qui, d'un pays à l'autre, ont croisé son chemin, lui ont enseigné l'amour des mots et des notes.

Entrée : 45 €uros

Veuve à tout prix

Dimanche 4 mars à 16h

Muriel est une ancienne star de la chanson reconvertie en épouse modèle dans une banlieue chic avec son mari, directeur financier d'une grosse société.

Quand celui-ci perd soudainement toute sa fortune dans un gros coup qui se retourne contre lui, elle ne voit plus qu'une solution pour ne pas finir sur la paille : qu'il se fasse passer pour mort et qu'elle se fasse passer pour veuve afin de toucher l'argent de sa police d'assurance ! Mais c'était sans compter sur l'arrivée de Brassard, un inspecteur des assurances improbable et surprenant....

Entrée : 33 €uros

Ballet national de Russie

Samedi 10 mars à 20h30

Ce spectacle est une combinaison originale de danses nationales traditionnelles et de ballets modernes, dont l'envergure est impressionnante.

Magnifique voyage à travers l'histoire de la Grande Russie, retraçant l'âme mystérieuse de la Russie d'antan, avant la révolution, jusqu'à la Russie moderne avec ses talents et ses richesses.

Entrée : 40 €uros

Anne Roumanoff

Mardi 13 mars à 20h30

Depuis 30 ans, la dame en rouge figure parmi les humoristes préférés des Français. Qu'elle se moque de nos travers ou qu'elle égratigne les politiques dans son fameux Radio bistro, le mot est juste, la formule claque, on rit mais on réfléchit aussi. Parfois une émotion passe puis le rire repart de plus belle.

Entrée : 38 €uros



La chauve-souris

Dimanche 18 mars à 15h30

Un lendemain de réveillon, Gaillardin a obligé son ami Duparquet à traverser leur petite ville déguisé en chauve-souris.

Gaillardin, mari impulsif et jaloux est condamné à 8 jours de prison pour insulte à agent. Duparquet tient

alors sa vengeance : il persuade son ami d'attendre le lendemain avant de se constituer prisonnier et de profiter ainsi de la somptueuse fête qu'organise le prince Orlofski... Champagne et valses lui tournent la tête mais surtout une certaine comtesse hongroise qui n'est autre que sa propre épouse, elle aussi prête à se jouer de son mari...

Entrée : 33 €uros

Cap Monde Océan Indien

Mardi 20 mars à 20h30

Traversez cet étrange univers de la côte ouest malgache en pirogue de mer ou à bord d'un boutre, sous les voiles triangulaires qui jalonnent les rivages du canal de Mozambique, loin, très loin de la civilisation occidentale.

Entrée : 11,50 €uros

Drôles de magiciens

Samedi 24 mars à 20h30

Découvrir un spectacle de magie tel que « Drôles de Magiciens » est une expérience unique, extraordinaire, de par l'extrême qualité des numéros à la pointe des techniques magiques. C'est un spectacle drôle, envoûtant et poétique... Il se présente sous la forme d'une sélection des meilleurs numéros actuels sélectionnés par la Fédération Française de Magie avec un présentateur-animateur créant le lien. Tous les artistes présentés sont connus, reconnus et se produisent toute l'année sur les scènes les plus prestigieuses.

Entrée : 40 €uros

Arcadian

Vendredi 30 mars à 20h30

Arcadian c'est : trois amis inséparables, trois voix singulières, trois « Millennials » attachants, symboles d'une génération insouciant, enthousiaste et connectée.

Avant The Voice 5 et leur accession aux demi-finales, il y a cet apprentissage que tous les groupes connaissent : les concerts dans les bars de la capitale, les centaines d'heures à jouer sur la ligne 2, les répétitions dans des salles bien trop chères pour tout musicien du métro...

Entrée : 28,50 €uros

MÉDIATHÈQUE

Espace Saint-Exupéry

02.32.54.87.10



Krok'histoires

Mercredi 14 mars à 15h

Des histoires pour les enfants à partir de 4 ans, sur réservation.

Club de lecture

Samedi 24 mars à 10h

Club «des livres et vous», sur réservation.

La Médiathèque de Saint-Marcel accueille également des tableaux des adhérents de l'association Arts Plastiques jusqu'au 31 mars autour du thème «Nouveaux horizons».



À VENIR

Et si on dansait tout un week-end ?

Le samedi 7 avril, l'association Vis ta Danse vous propose une soirée danses de Salon à la salle du Virolet :

> Stage de chacha de 20h30 à 21h30 (5 €)

> Soirée dansante (adhérents 10€, sinon 13€) de 21h30 à 1h

Et le dimanche 8 avril :

> Après-midi de 14h à 18h : Danse Salsa, Latino

> Initiation Salsa, Bachata, Kizomba avec Félix
Ensuite danse libre ambiance Salsa, Bachata, Merengue, Kizomba (adhérents 10€, sinon 12€)

Venez nombreux.

MARCEL



St Marcel

FAIT

SA SOIRÉE DANSANTE COSTUMÉE

SAMEDI 24 MARS

SALLE DU VIROLET

À PARTIR DE 20H

REPAS COUSCOUS

Inscrivez-vous !
Bulletin
page 12

adultes 15 €uros
ados de 10 à 18 ans 10 €uros
enfants de moins de 10 ans (gratuit)
(chèques à libeller à l'ordre du Trésor Public)

Le déguisement n'est pas obligatoire,
mais vivement conseillé

